# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

Vor. 8

# นอร์เลา ซลิเลร์ก โดก กินวิธีก็ตั้งรู้รัก รั

#### DE LA DESTRUCTION DES ORDRES RELIGIEUN, EN FRANCE, AU DIN-HUITIÈME SIÈCLE.

(Premier article.)

Il y a long-temps qu'on l'a dit: L'histoire, dépositaire des secrets du passé, les révèle aux générations suivantes; et, dans le souveuir d'événemens auxquels celles-ci n'ont point assisté, elle leur offre avec l'expérience des âges la règle C'une conduite prudente et éclairée. Des mêmes causes naissent les mêmes effets; et souvent un siècle voit se renouveler des maux qui avaient assigé les siècles antérieurs, mais dont il n'avait pas su découvrir le principe. On doit donc accueillir avec reconnaissance les travaux de ces esprits laborieux qui, animes de l'ardent amour du pays et de la vérité, ainsi que du désir de prévenir les maux dont l'un et l'autre sont menacés, s'imposent la tâche pénible de seruter l'histoire et présentent à leurs concitoyens les résultats de Jeurs conscienciouses recherches. C'est à ce titre que l'Ami de la religion signale à tous les : amis de la cause religieuse l'ouvrage que M. Prat vient de publier sous le titre d'Essai historique sur la destruction des ordres religieux en France ou XVIIIe siècle.

Bien que la situation des hommes et des choses ne soit plus la même, les principes et les intérêts de la religion sont néanmoins attaques par des efforts non moins acharnés et par des ennemis toujours pareils. Ce livre, qui arri-

ve à propos, exige donc de nous une analyse fidèle et étendue.

Après avoir mis sous les yeux du lecteur le tableau des ordres religieux qu'anéantirent les fureurs révolutionnaires, M. Prat remonte à l'origine des événemens qui en amenèrent la chute. Dès le milieu du XVIIe siècle une hérésie, née du protestantisme, avait organisé, contre l'Eglise, la guerre la plus habile et la plus acharnée que lui eût jusqu'alors livrée le génie de l'erreur. Le junsénisme attaquait l'Eglise dans plusieurs de ses dogmes, et tendait à en saper la constitution ; les habitudes catholiques de la France et la religion d'un grand roi opposaient à ses projets des obstacles qu'il ent l'a-dresse de faire servir à ses avantages. Il environna ses doctrines perverses des orgueilleuses apparances de l'hypocrisie, se posa en réformateur des abus et en apôtre de la morale évangélique. Il s'efforça sourdement de mettre la division dans le clergé pour en paralyser la force; de déprimer le Saint-Siège, de soulever l'épiscopat contre le souverain Pontife, et d'exciter dans le clergé inférieur des rancunes jalouses contre l'épiscopat.

Les instituts religieux, vivant sous des règles dictées par l'esprit de l'Eglise et approuvées par le Saint-Siège, étaient un des liens puissans qui rat-tachaient à Rome l'Église de France,; et par leur dévoûment à la pratique des conseils évangéliques et à l'autorité pontificale, ils s'attiraient l'estime et la confiance des peuples : c'était donc là que le jansénisme devait rencontrer les plus sérieuses difficultés, et ces difficultés ne pouvaient disparaître qu'avec les institutions elles-mêmes. Il cût été imprudent de leur livrer d'abord une attaque générale. Les sectaires entreprirent d'y recruter des partisans ou de les mettre aux mains les uns avec les autres, bien sûrs que leurs divisions les ébranleraient jusque dans leurs fondemens, et prépareraient ninsi leur décadence. Malheureusement de si perfides manœuvres n'échouèrent pas toujours : le vertige de l'hérésie s'empara de plusieurs têtes indociles et même de quelques congrégations déchues du premier esprit de leur règle.

L'institut de saint Ignace, créé pour la désense de la soi catholique, resta stidèle à sa mission. Le jansénisme, qui ne put y faire un seul adepte, le voua des lors à sa vengeance; et par une tactique aussi habile que délovale, il sembla dresser contre un ordre seul toutes ses batteries, et réduire ainsi aux proportions d'une dispute de partis la guerre générale qu'il faisait au catholicisme.

La magistrature française comptait alors dans son sein quelques uns de ces hommes qui, joignant l'audace au génie de l'intrigue, des passions haincuses à l'art de les cacher sous l'apparence du bien public, savent intéresser à leur cause les qualités généreuses d'un corps entier, et le porter à des actes qui laissaient percer la haine et l'injustice d'un grand nombre d'entre Ce surent des hommes de ce caractère qui apporterent encore leur concours aux jansénistes. L'auteur croit qu'il aurait suffi d'une main vigoureuse pour arrêter les parlemens sur la pente fatale où la plus insidieuse des hérésies allait les placer; mais alors l'autorité royale était entre des mains incapables de la faire respecter. Louis XIV n'était plus ; et Louis XV, qui,

par les orgies de la régence, traînait alors dans la volupté la gloire d'une jeunesse sans tache. La puissance de l'intrigue se développait librement : l'autorité royale tombait dans le mépris; le sentiment religieux s'affoiblissait dans tous les cœurs, et les fidèles, troublés par la bruyante opiniatreté du jansénisme, chancelaient dans leurs croyances.

A la saveur de tant de désordres, se sormaient d'autres partis non moins

hostiles à la religion.

La philosophie voltairienne, contrariée dans sa marche par les écrits, par les discours, par la conduite régulière de la partie du clergé restée fidèle à sa vocation, et des Jésuites en particulier, et par l'éducation profondément religieuse que ces religieux donnaient à la jeunesse, unit contre eux ses efforts nux efforts des jansenistes qu'elle n'aimait pas davantage.

La franc-maçonnerie, fraîchement importée d'Angleterre en France, y multipliait ses loges et ourdissait dans l'ombre ses trames perfides; les ordres religieux, par le seul fait de leur existence, copposaient à ses desseins ;

elle jura leur ruine.

Ensin un cinquième parti, celui des spectateurs politiques, animé du même esprit d'irréligion, méditait les moyens de détruire les ordres religieux, pour s'emparer de leurs biens, et pensait aussi à commencer son œuvre par la suppression de la Compagnie. Les hiens de cet ordre n'affraient pas, il est vrai, une riche proie à la cupidité; mais il fallait bien commencer par la milice la plus agissante : c'en fut assez pour le faire tomber le premier.

Assaillie par une ligue si puissante et si audacieuse, la Compagnie de Jésus devait enfin succomber. Et, afin que dans cette conjuration il n'y cût de noble que le soit des victimes, ce fut la marquise de Pompadour qui en assura le succès. Cette semme que l'intrigue et la corruption avaient élevée de la fange jusque sur les marches du trône, était à la fois maîtresse du cour et de la puissance d'un monarque indolent. Sa faveur humiliait la France: ses caprices essaçaient la gloire de nos armes, et procuraient à nos ennemis de faciles triomphes. Pour ne point être obligée de céder tôt ou tard à l'indignation publique, la favorite voulut s'assurer dans le titre de dame de la reine, une position stable à la cour. Cette qualité exigeait dans celles qui y prétendaient des sentimens réligieux, ou du moins des dehors de dévotion qui ne s'alliaient guère avec la conduite de la marquire. Celle-ci néanmoins ne désespéra pas de trouver un confesseur assez complaisant pour accommoder la religion à ses vues. Elle s'adressa au Père de Sacy: mais elle avait comp é sans la conscience de ce religieux. Le Père de Sacy, après avoir inutilement employé, pour la ramener à une pratique sincère de la vertu, tous les moyens que lui suggéra un zèle éclairé, lui déclara nettement qu'elle devait ou sortir de la cour ou renoncer aux faveurs de la religion. La marquise voulait se servir de la religion, mais non de la pratique: elle s'ossensa de la courageuse vertu du Jésuite, le renvoya avec fureur et dévoua l'ordre tout entier à sa vengeance. Les jansénistes, les philosophes, les économistes, de fougueux parlementaires se mirent à ses ordres. Il lui fallait encore un homme d'Etat qui voulût exécuter ses projets : elle le trouva dans le duc de Choiseul.

Le duc de Choiseul avait à satisfaire une ambition démesurée, des préjugés philosophiques, et des spéculations politiques à réaliser : il servait ses projets en servant la vengeance de la marquise de Pompadour ; il s'y associa. La destruction des Jésuites fut un des premiers actes de son ministère. Le ministre français, d'accord avec la marquise, méditait son projet; des nuées de libelles calomniateurs répandus dans toute la France, y préparaient les esprits, lorsque les exécutions du ministre portugais, encore moins humain et plus irréligieux que Choiseul, renhardirent celui-ci et les parlemens à commencer, contre les Jésuites de France, une guerre d'extermination. Ils l'ouvrirent par l'affaire trop fameuse du Père de La Valette; et depuis lors marchant d'attentat en attentat, ils ne suspendirent leurs coups que lorsqu'ils ne trouverent plus de victimes à frapper. L'enseignement de l'Ordre fut calomnié, sa doctrine falsifiée, l'esprit de ses règles méconnu, l'autorité et l'appui du concile de Trente et du Saint-Siège accusée d'erreur et d'aveugle partialité. Enfin, la Compagnie fut proscrite. Le dauphin, la famille royale, une imposante minorité dans chaque parlement, tout ce qu'il y avait en France d'hommes sages et religieux protestèrent contre ces violences ou s'en indignérent; l'épiscopat français et le souverain pontife prirent en main la cause de l'innocence opprimée et réclamèrent les droits de avait pris de ses mains, d'abord si pures, les rênes du gouvernement souillées l'église, usurpés par une magistrature sacrilége; tout fut inutile : les haines exaltées par les succès, dirigées par La Chalotais, Monclar, etc., par les affaire assez mûre. On n'est pas assez hardi en France; les devots ont chefs des partis philosophique et janséniste, bravèrent les cris de l'humanité, encore du crédit." de la justice et de la religion. La Compagnie de Jesus tomba sous leurs coups au milieu des applaudissemens de l'hérésie et de l'impiété; mais sa chute entraîna un peu plus tard celle des autres institutions religieuses; c'ètait en esset à ce dernier résultat que tendaient les essorts des ennemis de l'E-glise. Déjà Voltaire avait dit à La Chalotais qui prenait ses ordres: "Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des Jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule (au pape) qui les a établis.... Vous avez fait sentir hien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'Etat, et qui en dévorent la substance... Cependant vos évêques proh pudor! s'intitulent encore évêques par la grace du Saint-Siègé!" D'Alembert, ami intime de La Chalotais, lui rendait aussi témoignage que ces comptes-rendus dans l'affaire des Jésuites étaient en même temps les rêquisitoires de la philosiphie contre l'état régulier et contre l'Eglisé catholique...

" Parmi tant de magistrats, s'écriait le philosophe, qui ont écrit dans l'affaire de la Société, de longs réquisitoires, M. de La Chalotais paraît surtout avoir envisagé cette affaire en homme d'Etat, en philosophe, en magistrat ét iré et dégagé de tout esprit de haine et de partir. Il ne s'est point amusé à prouver laborieusement et faiblement que les autres moines valaient beaucoup mieux que les Jésuites; il a vu de plus haut et plus loin; sa marche au combat a été plus franche et plus ferme.—L'esprit monastique, a-t-il dit, est le fléau des Etats; de tous ceux que cet esprit anime, les jésuites sont les plus nuisibles, parce qu'ils sont les plus puissans; c'est donc par eux qu'il faut commencer à secouer le joug de cetté nation perni-

D'autres fois dans l'enthousiame qu'excitait en lui cet événement, d'Alembert s'écriat :

" Pour moi, qui vois en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir sait périr cette année-ci les Jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestans rappelés, les prêtres maries, la confession ébolie, et le fanatisme écrasé sans qu'on s'en apperçoive.".

Les ennemis de la religion ne s'endormirent point dans leur triompee ; ils s'occupèrent activement à poursuivre leurs avantages. M. Prat, qui a fait une étude approfondie de leurs ouvrages, leur a larraché des secrets importans, et il a consigné dans son lumineux travail des révélations qui ne lais-sent aucun doute sur le complot tramé contre l'Eglisé. Voltaire, impatient de la voir anéantie, insinua au roi de Prusse le dessein d'exciter contre elle une persecution à toute outrance; mais Frédéric, plus circonspect que le

patriarche de Ferney, lui répondit :-

patriarche de Ferney, lui répondit:

"Il n'est point réservé aux armés de détruire l'infâme; elle périra par le bras de la vérité et par la séduction de l'intérêt. Si vous voulez que je développe cette idée, voici ce que j'entends. J'ai remarqué, et d'autres comme moi, que les endroits où il y a plus de couvens de moines, sont ceux où le peuple est le plus aveuglément attaché à la superstion. Il n'est pas douteux que si l'on parvient à détruire ces asiles du fanatisme, le peuple ne devienne un peu indifférent et tiède sur ces objets qui sont actuellement ceux de sa vénération. Il s'agirait de détruire les cloîtres, au moins de commencer à diminuer leur nombre! Ce moment est venu, parce que le gouvernement français et celui de l'Autriche sont endettés, qu'ils ont épuisé les ressources de l'industrie pour acquitter leur dette, sans y parvenir. L'appât des riches abbayes et des couvens bien rentes est tentant. En leur réprésentant le mal que les cénobites sont à la population de leurs Etats, ainsi que l'abus du grand nombre des cucullati qui remplissent les provinces, en même temps la facilité de payer une partie de leurs dettes en y appliquant les trésors de ces communautés qui n'ont point de successeurs, je crois qu'on les déterminerait à commencer cette réforme : et il est à présumer qu'après avoit joui de la sécularisation de quelques bénéfices, leur avidité engloutira

le reste.

"Tout gouvernement qui se déterminera à cette confirmit les superstitions philosophes et partisan de tous les livres qui attaqueront les superstitions populaires et le faux zele qui voudra, 5'y opnoser.

Voilà un petit projet que je soumets à l'examen du patriarche de Fer-

ney; c'est à lui, comme père des fidèlés, de le rectifier et de l'exécuter.

"Le patriarche m'objectera peut-être ce qu'on fera des évêques; je lui réponds qu'il n'est pas temps d'y toucher, qu'il faut commencer par détruire ceux qui soufflent l'embirasement du fanatisme au cœur du peuple. Des que le peuple sera refroidi, les évêques déviendront de ; e its garçons, dont les souverains disposeront dans la suite des temps comme ils voudront."

L'épiscopat, si noblement courageux en 93, et les énergiques réclamations de nos évêques actuels, ont certes denné un solennel démenti aux es-

pérances du philosophisme.

Mais le projet de Frédéric, ajoute M. Prat, entrait également dans le plan du ministre et dans les vues du philosophisme. Voltaire n'eut pas bcsoin d'un long examen pour en saisir toute la portée.

"Votre idée, répondit-il vaussitôt à son royal disciple, d'attaquer par les moines la superstition christicole, est d'un grand capitaine. Les moines une tois abolis, l'erreur est exposée au mépris universel. On écrit beaucoup en

La religion, en effet, exerçait encore son influence salutaire sur les classes inférieures de la société : les contrées éloignées des grands centres de corruption restaient attachées à la foi de saint Louis ; et il eût été téméraire d'attaquer au milieu d'elles les asiles de la vertu et les pieux cénobites qui les habitaient. Il falloit donc que la philosophie procédat à son œuvre avec précaution, et qu'elle cherchat dans une temporisatisation nécessaire le succes de son entreprise et l'accomplissement de ses yœux. Il se recontra dans les rangs du clerge un philosophe mitre, qui osa prendre sur lui l'exécution de ce plan. Brienne, qui avait le mot des philosophes, sut l'agent principal de cette mission impie. Devenu ministre de Louis XVI, il sit établir contre les ordres réguliers, une commission destructive. Celle-ci ne sit pas long-temps attendre les espérances dont elle avait statlé les adversaires de l'Eglise. Munie des arrêts du conseil d'Etat que lui donnaient les pouvoirs illimités, elle se mit à bouleverser tous les ordres religieux, sous le prétexte menteur de les réformer." Elle fit d'abord reculer la profession religieuse jusqu'à l'àge de vingt-deux ans commencés, pour les hommes, et jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, pour les femmes, c'est-à-dire à un âge que l'on n'attend pas ordinairement pour s'ouvrir une carrière; elle convoqua les chapitres avec fracas, porta le trouble et la confusion dans les maisons religieuses. modifin, changea leurs règles à son grè, leur en imposa de nouvelles, fomenta des rivalités, des divisions, des inimitiés entre les membres d'un même ordre ou d'une même communaulé, suscita des tracasseries sans cesse renaissantes aux religieux fidèles à l'esprit de leur fondateur, prit sous sa protection les rebelles ou les brouillons, supprima de nombreux établissemens, et abolit des congrégations entières; et lorsqu'elle cut exercé ces ravages daus la prosession régulière, elle fit publier par le conseil d'Etat un arrêt qui les approuvait et les glorifiait.

Effrayé de ces déplorables résultats, le clergé s'en préoccupa vivement dans son assemblée générale de 1775, et porta ses alarmes au pied du trône de Louis XVI : mais ce bon prince livrait déjà ses intentions trompées à des ministres moins sincères qui lui. Brienne d'ailleurs n'abandannait pas au hasard le succès de ses mesures. Dès que l'assemblée se fut séparée, il travailla, de concert avec plusieurs de ses collègues, l'esprit du jeune monarque, et parvint à lui arracher un édit qui consacrait les maux contre lesquels le

clergé réuni avait fait des protestations solennelles...
Pour prévenir de nouvelles réclamations, Brienne fit dissoudre la commission dite de la réforme des réguliers ; mais il la maintint sous d'autres titres et lui obtint des pouvoirs encore plus étendus, sous prétexte d'examiner les demandes en suppression et union ou translation de titres de bénéfi ces et biens écclésiastiques. Ce subterfuge ne trompa point le clergé. L'assemblée de 1780, une des plus respectables que la France eut jusqu'a-L'assemblee de 1780, une des plus respectables que la riance en jusqu'alors, prit en sérieuse considération l'état désolant où Brienne avait réduit les instituts religieux. Mgr. du Lau, digne organe d'une assemblée si illustre, lui fit un tableau effrayant des ravages exercés 'par la commission de l'état régulier, et conjura ses auditeurs d'airrêter enfin les propriés d'un mal qui menaçait même l'existence de l'église au milieu de nous. L'assemblée partagea les alarmes du noble prélat, et, d'un consentement unanime, elle adressa au roi des remontrances où l'on remarque les passages suivans;

"De quelque côté, Sire, que se tournent les regards de vos sujets, ils s'arrêtent avec un attendrissement douloureux sur les ruines encore fumantes de plusieurs monastères, et sur la dispersion d'une foule de religieux, ou sécularisés, ou vivant avec la même liberté parmi les écueils d'un monde corrupteur. L'histoire de ces derniers temps présente peut-être dans un court espace de quelques années plus d'exemples de suppressions et de destructions que la longue succession des âges précédens....En un mot, la fatale cognée est comme à la racine de l'institut monastique et menace de renverser cet arbre majestueux, déja frappé de stérilité dans plusieurs de ses branches. C'est aux évêques, et surtout aux évêques assemblés, qu'il appartient de prévenir cette calamité, en se hatant de manifester le vice, le danger et les progrès du système destructeur. Nous serions comptables d'un long silenco à Dieu, à l'Église, aux citoyens, à la posterité, à vous-même, Sire, dont nous devons éclairer la conscience, comme ministres de Jésus-Christ et comme pasteurs des ames... Sans insister sur la tendre affection dont saint Louis honora constamment les ordres réguliers, sans vous les montrer d'âge en âge toujours couverts et défendus par le bouclier tutélaire de la puissance royale, nous vous conjurons, Sire, d'interroger l'auguste auteur de vos jours. Du fond du monument où reposent les cendre de ce si grand prince, s'élève une voix forte et imposante qui crie sans cesse aux maîtres du mondre que l'esprit de con: ervation est comme la pierre fondamentale d'un heureux gouvernement qu'on ne saurait enchaîner trop de liens le terrible pouvoir de détruire, et que les établissements monastiques forment dans l'Eglise et dans l'Etat, comme autant de puissantes et redoutables citadelles qui veillent sans relâche sur le dépôt sacré de la foi, des mœurs, de l'éducation, de l'autorité...

Peu contens de ces remontrances généreuses, les prélats assemblés remirent au roi un mémoire sur le même sujet, et lui exprimérent le vœu que la nouvelle commission fût dissoule. Mais Lous XVI enchaînait ses intentions religieuses aux volontés impies ou fascinées de son conseil; il laissa en re les mains du ministre Brienne des armes terribles que celui-ci promena li-brement sur les instituts encore debout. Chaque jour on vit disparaître quelque vestige de l'état florissant des ordres réguliers; et lorsque la révolution France sur cette matière; tout le monde en parle; mais on n'a pas cru cette l'éclata dans la France, cet antique édifice ne conservait plus que des ruines

décidés à s'ensevelir sous ces décombres, ou quelques apostats qui attendaient les ennemis du dehors pour les aider à es abattre. Ces jours malheureux se leverent bientôt sur la patrie. Brienne, ensant perdu ide la philosophie, arriva aux affaires d'un gouvernement que les dépouilles des ordres religieux ne purent suffisamment enrichir, suscita de nouveaux embarras à sor, pays, développa les désordres dont les sectes avaient répandu les funestes semences, et laissa Louis XVI en présence des Etats-Généraux.

Suile au prochrin numéro.

## RETRACTATION DU PRINCE DE TALLEYRAND. LETTRE A S. S. CRÉGOIRE XVI.

Il vient de paraître à la librairie de Poussielgue-Rusand une vie du R . P. Loriquet, qui, après avoir passé sur la terre en saisant le bien, à l'exemple de son divin niaître, rendit son âme au Seigneur au moment où la haine la plus envenimée s'attachait encore à sa pessonne, et poursuivait l'Institut auquel il appartenait. Cette longue carrière renferme d'utiles enseignemens. Consacrée tout entière à la gloire de Dieu, dévouée au salut du prochain, mêlée de quelques joies et traversée par beaucoup de souffrances, comme l'existence de ces hommes qui ont vu commencer nos malheurs politiques rans les avoir vus finir, pleine de calme et de fermeté cependant au milieu de toutes les vicissitudes qui l'ont assaillie, parce que, suivant une expression de l'Ecriture, elle avait sa conversasion là-haut, elle contraste singulièrement avec son époque, et se distingue surtout par l'unité de conduite et l'immutabilité que donne le principe catholique. Il nous serait doux de nous arrêter aujourd'hai sur les travaux et l'humble dévoûment d'un religieux que plusieurs de ses contemporains, aveugles par d'injustes passions, ont mécon-nu et outragé avec tant d'acharnement. Nous nous bornerons à reproduire, avec quelques reflexions, deux documens qui terminent' cette histoire, et en sont devenus comme la partie dominante, malgré l'intérêt et la sympathie que peuvent inspirer les vertus d'un bon prêtre. Il s'agit de la rétractation que le prince de l'alleyrand, ancien évêque d'Autun, signa dans la plénitude de son intelligence, et de la lettre qu'il- écrivit au souverain Pontife, pour lui exprimer des regrets et un repentir qui n'avaient pas attendu le moment suprême de la mort pour se manifester. Ces deux témoignages irrécusables qui attestent que la soi catholique sut toujours vivante au sond d'une conscience que l'exagération et la malignité publique se plaisaient à regarder comme un type idéal d'astuce mondaine et d'indifférence religieuse, de-meurerent longtemps inédits. Pour quelles raisons? Nous l'ignorons, ou plutôt on le devine assez facilement. Les voilà tirés aujourd'hui de l'obscurité où ils étaient rensermes, pour arriver à la lumière. Et pourquoi donc les cacherait-on plus longtemps? Ils font honneur à la mémoire de celui qui apposa au bas de ces pièces réparatrices un nom qui avait figuré tant de fois au bas des protocoles ou des conventions de la politique humaine. Ils consolent l'Eglise, qu'avaient affligée de nombreux scandales. Ils rendent hommage à la divinité de notre foi, à la perpétuité du dogme catholique, à la primauré du Saint-Siège. Ils nous avertissent tous que les plus hautes intelligences, après avoir été poussées par les souffles les plus contraires, sont heureuses de venir se reposer dans le port de la vérité, et qu'il manque toujours quelque chose à la gloire de ce monde, quand elle n'a pas reçu sa dernière consécration de la main de la religion. RETRACTATION.

"Touché de plus en plus par de graves considérations; conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé au terme d'un grand age, ct après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle [auquel j'ai appartenu et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Eglise catholique, apostolique et romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

" S'il plaît au respectable ami de ma famille, Mgr. l'Archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du souverain Pontise à mon egard, de faire assurer au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Eglise, aux décisions et jugemens du Saint-Siège sur les matières ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté les accueillera avec bonté.

"Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des sonctions ecclésiastiques, j'ai recherché dans ma longue carrière politique les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingues du clergé catholique, tous les services qui étaient en mon pouvoir. Jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Eglise. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux scront pour elle et pour son chef suprême.

"CHARLES-MAURICE, PRINCE DE TALLEYRAND.
"Signé à Paris le 17 mai 1838.

" Ecrit le 10 mars 1838."

LETTRE A SA SAINTETÉ GRÉGOIRE XVI.

Très-Saint-Père,

" La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchans et les plus tendres, vient de me saire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné récemment se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets benits qu'Elle a bien tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte reel et certain

majestueuses derrière lesquelles s'abritaient encore ou de saints religieux voulu lui destiner. J'en suis pénétré comme au jour où Mgr. l'Archevêque de Paris me les rapporta pour la première fois.

" Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désie, Tres-Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentimens. J'ose espérer que non-seulement Votre Sainteté lesaccueillera favorablement, mais qu'elle daignera appréciere dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des Mémoires, achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd?hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Pere, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

" Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour, ne me désend par non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession

pour laquelle je n'étais pas né.

"Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter sur ce point comme sur tout autre à l'indulgence et à l'équité de l'Eglise et de son venérable chef.

"Je suis avec respect,

" Très-Saint-Père,

" De Votre Sainteté

"Le très-humble et très-obéissant fils et serviteur. "CHARLES-MAURICE, PRINCE TALLEYRAND.

" Signé à Paris le 17 mai 1838.

" Fait le 10 mars 1838."

On connaît maintenant ces deux pièces, qu'enregistrera avec honneur l'histoire ecclésiastique de notre patrie. Elles sont de la plus irrécusable authenticité. D'ailleurs on peut les comparer, soit avec l'original, qui est déposé dans les archives de l'archeveché de Paris, soit avec la copie qui a été envoyée à Rome, revêtue de toutes les garanties légales qui lui donnent sa valeur. On assure même que plusieurs amis de l'illustre défunt conservent un exemplaire de ces deux documens. Les moyens de vérification

sont donc faciles et à la portée de tous.

L'incrédulité essaiera, nous n'en doutons pas, d'atténuer par tous les moyens qui lui sont samiliers, ce grand et dernier acte d'un homme qui avait oué dans le monde un rôle immense, et dont l'amitié était une puissance véritable. Nous l'avertissons d'avance qu'elle échouera dans tous ses efforts. De nombreux témoins, et de la plus incontestable autorité, sont la pour déposer que le prince possédait toute la liberté de sa raison, si ferme et si incisive, quand il signa sa retractation et sa lettre au Saint-Père. La maladie qui avait miné le corps n'avait rien enlevé à l'entendement. Celui qui allait bientôt rendre compte à Dieu d'une vie si troublée et si féconde, était encore tout ce qu'il avait été jusque-là. Il serait bien étrange qu'après avoir tant loué la finesse de sa pénétration, et la promptitude de son coup d'œil dans les affaires humaines, on lui refusat tout jugement dans une question qui dominait toutes les autres. Au reste, on a pu voir que ces actes, signés quelques lieures avant la dernière crise, étaient écrits de sa main trois mois auparavant. Qu'on n'essaie pas non plus de dire que des suggestions étrangères vinrent inspirer ou dicter ces actes. Il n'en est rien. Tous ceux qui ont approché le prince savent bien que cette âme profonde et inflexible ne se gouvernait que par elle-mâme, et que nul ne prenait sur elle d'ascendant que là où l'on s'accordait avec ses résolutions. Cette rétractation est donc l'œuvre du prince. Il la délibéra lentement, il en pesa chaque mot, il la signa au jour et à l'heure qu'il s'était fixés, ni plutôt ni plus tard, sans qu'aucune influence pût hâter ce moment que désiraient avec tant d'ardeur! ses amis et ses parens. Il avait répété dans sa maladie ce qu'il avait déjà dit plus d'une fois; " Je ne sais rien faire vite ; je ne me euls jamais pressé, et je suis toujours arrivé à temps. " Il prenaît donc son temps avec Dieu comme il l'avait pris avec les hommes, si nous pouvons nous exprimer ainsi: confiance qui ne fut pas trompée, et qui, si elle ne doit pas devenir la règle du repentir, prouve au moins dans cet liomme extraordinaire que tout fut libre et volontaire dans le grand devoir qu'il accomplissait.

Mais tout cela était-il sincère, nous dira-t-on? N'était-ce pas une comé-

die, jouée à l'heure de la mort, pour recevoir les honneurs de la sépulture ecclésiastique et se dérober à une slétrissure posthume? Puisqu'il y a der hommes incapables de comprendre tout ce qu'il y a de noble et de respectable dans la conscience qui condamne ses déviations passées et offre à la vérité les réparations qu'elle attend, il faut bien répondre à cette objection. Il se faisait dans les dernières années du prince de Talleyrand un travail de réconciliation avec lui-même et avec la religion. Il parlait du catholicisme avec le respect le plus prof nd, il rendait hommage aux Sulpiciens qui avaient élevé sa jeunesse, il ne négligeait aucune occasion, publique ou particulière, de rendre service à l'Eglise et au sacerdoce, il priait, il méditait, il écrivait des pensées détachées que l'on a trouvées après sa mort, et où l'on reconnaît le progrès des idées chrétiennes. Il déclarait dans son testament qu'il voulait mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Enfin, il tenait à prouver, suivant le langage de M. Royer-Collard, qu'ayant toujours été l'homme de la pacification, il ne refuserait pas de faire sa paix avec Dicu avant de mourir. "Voilà ce qui inspira à M. de Barante ces graves paroles. " Il était un homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la

des situations publiques, ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui- et sit son cours de théologie au Séminaire de Québec, où il sut ordonné prêtre même. « Nous aurions besoin d'un volume pour mettre dans tout son jour le 21 sévrier 1841, étant des-sors nommé à la mission de la Rivière-Rouge, ait remportés sur l'erreur et l'entrainement des passions. Nous espérons que ce drame plein d'intérêt ne tardera point à nous être, offert par un pieux et savent ecclésiastique, qui eut sa place marquée dans cette œuvre de la misé-

Nous ne pouvons terminer ces réflexions sans faire remarquer le ton de convenance et de respectueuse dignité avec lequel le prince de Tallegrand parle de ses parens qui dirigèrent sa jeunesse vers une profession pour laquelle il n'était pas né. Ceux qui rêvent encore des révolutions pour la France qui en a déjà tant subi, trouveront aussi la condamnation de leurs coupables espérances ou de leurs déplorables manœuvres, dans les aveux de ce vicillard, qui, du haut de son expérience, et avec la maturité de sa-raison, flétrit toutes les erreurs auxquelles il a cu le malheur de participer, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre religieux. La plupart des biographes du prince de Bénévent ont laissé à dessein dans l'ombre les exemples d'édification et de foi qu'il donna à la fin de sa carrière. Il appartenait à la religion de les recueillir, et de s'écrier encore une sois avec un vieux poète italien : Un bel morir tutta la vita onora. Ami de la Religion.

### CORRESPONDANCES.

[Nous avons reçu deux correspondances au sujet de feu M. Jean Edouard Darveau, missionnaire de la Rivière-Rouge. D'après toutes les données qu'en-a purrequeillir M. Louis Lastèche son confrère missionnaire dans ces contrées, il paraît tres-probable que l'infortuné M. Darveau, a été d'abord assassiné par un Sauvage qui après lui avoir applique un coup de hache sur le derrière de la tête, alla ensuite noyer son corps à une certaine distance du rivage. Nous avons cru que ces deux correspondances exciteraient les simpathies envers ce jeune prêtre qui par un saint zele s'était dévoué à la conversion des infidèles.7

Saline du Petit Winnipeg,24 juin 1845.

Monseigneur, Me voici rendu sain et sauf au Petit Winnipeg sans avoir couru aucun danger, pas même essuyê aucun contie-temps pour me faire perdre une heure de marche. Grâces soient donc rendues à Dieu qui m'a favorisé d'un si beau temps. Les bruits qui ont couru l'année dernière de l'assassinat de notre cher M. Darveau, par les Sauvages, ne paraissent se confirmer malheureusement que trop. Une déclaration de tout ce mystère d'iniquité a été faite par un Sauvage témoin oculaire, à M. T. White, cominis au fort de la rivière du Cygne; on me dit qu'il a écrit à Votre Grandeur ce qu'il a pu en apprendre: mais comme cette lettre a été dirigée par les berges, je vais toujours vous faire connaire les détails que j'ai pu ramasser ici. Deux Maskégons dont l'un déjà vieux s'était vanté qu'il tuerait un prêtre, quand il en trouverait l'occasion, et l'autre plus jeune, son beau-père sont, dit-on, les auteurs de ce crime. Ils étaient trois canots lorsqu'ils rencontrérent M. Darveau qui était à déjeuner. Ils lui engendrérent chicane au sujet d'un marché qu'ils avaient tait, et le vieillard lui déchargea un coup de tête de hache sur le derrière de la tête: premant ensuite le petit Boyer, ils le mirent dans le canot, avec le corps de M. Darveau, ils le conduisirent au large où ils le firent noyer en ouvrant le canot. Quant au petit Maskegon de M. Darveau, ils l'emmencrent avec eux, mais cralgnant ensuité d'être découverts par lui, ils prirent le parti de le massacrer. Quand ils trouvèrent quelques tems après le corps de M. Darveau que les flots avaient déposé sur le rivage, ce fut un des assassins les-même, qui vint en donner avis aux faiseurs de sel. Avant de mener le canot au large, ils firent provision du butin qui pouvait leur être utile, tel que, linge, chemise, drap, et l'un de nos hommes, me dit avoir réconnu l'année dernière une chemise de M. Darveau, sur le corps de l'un de ces malheureux qu'il councit lui-même. Aujourd'hui le vicillard est dans le petit lac de la poule d'eau, et l'autre est gagné la rivière à la biche. Voilà, Monseigneur ce que l'on vient de me dire ce soir, je n'oserais pas

sans doute garantir la véracité de ce rapport, mais il me paraît bien peu probable qu'un fait si bien circonstancié, ne soit qu'un mensonge fait à plaisir, vû surtout que celui qui l'a rapporté au commis en était témoin, et l'homme qu'il y avoit dans le troisième canot. Sovez persuade, Monseignenr, que je prendrai toutes les informations possibles, et que je ne négligerai rien pour en constater la vérité, et j'en informerai Votre Grandeur par la première occasion. Veuillez bien permettre que M. Magrand et nos Révdes. Sœurs trouvent ici l'assurance de mon amitié la plus sincère.

Je suis pour la vie, Monseigneur, de Votre Grandeur. le très-humble et obéissant serviteur, LOUIS LAFLECHE, PRETRE.

NOTICE SUR M. J. E. DARVEAU, PTRE. MISS. A LA BIVIÈRE-ROUGE. Monsieur Jean Edouard Darveau était né à-Québec, le 17 mars 1816. Il fit ses études au collège de la même ville, et passa ensuite quelques années à voyager comme marin. Mais Dieu lui ayant fait connaître d'une manière

ce travail intérieur, qui finit par un des plus beaux triomptes que la vérité à laquelle il s'était consacré pour la vie. En attendant son départ pour cette lointaine mission, il fut employé comme vicaire à la cure de St. Roch. Ce ne fut qu'au mois de juin de la même année qu'il arriva à sa destination. En arrivant, il s'appliqua avec tant d'ardeur à l'étude de la langue des Sauteux, qu'il fut, des le printems suivant, en état de desservir la mission de la Baie des Canards et les postes environnant: Ce fut à sa demande que certe mission recut pour patron St. Norbert. De retour à St. Boniface au commencement de 1843, il en repartit trois mois après pour revoir sa mission de St. Norbert, et en faire quelques autres. Il se rendit jusqu'au- Pas; sur la rivière Sackalichassan, poste qui n'avait été visité par aucun prêtre avant lui, si l'on excepte MM. Blanchet et Demers qui y passèrent en se rendant à la Colombie. Il y jeta les fondemens d'une mission qui prendra avec l'aide de Dieu de grands accroissemens. Il revint vers la Toussaint, et desservit pendant l'hiver suivant, la mission de la prairie du Cheval Blunc, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Mgr. de Juliopolis. - Ayant promis à ses néophytes du Pas de les revoir au printems suivant, il laissa la prairie du cheval blanc le 20 mars, afin de pouvoir donner à ses Sauvages du Lac, Manitoba. Il faillit périr de froid dans la Semaine-Sainte : se croyant près de la Baie des Canards, il prit le devant, et s'égara ; ses hommes le trouvèrent la troisième journée, épuisé de latigues soulirant la laim et presque gelé. Il quitta la Baie. des Canards le 22 mai pour se rendre au Pas. Jusqu'ici il a donné lui-même son itinéraire? le lendemain de son départ le 23 mai, selon la remarque d'un . chef Sauuage, il périt; on ne sait comment l'accident arriva. Ses deux hommes perirent aussi. Les Sauvages trouverent son corps sur la grève, ainsi que celui d'un de ses hommes, son canot brise et une partie de ses effets. Ces Sauvages par un respect mal entendu n'osèrent donner la sépulture à son corps; mais ils prirent le parti de venir avertir des métis qui faisaient du sel à quelques distances de là. Deux d'entre eux se hatèrent de lui donner la sépalture, ce qui eut lieu le 7 juillet, et deux autres vinrent annoncer cette nouvelle à St. Boniface où il arrivèrent le 14 juillet. Trois hommes furent envoyés le 24 du même mois pour aller chercher le corps; ils n'en trouvé-rent que les os, qu'ils tirèrent de la bière dans laquelle le corps avait été déposé et les placérent dans un cercueil qu'ils avaient apporté à cet effet. Ceci se faisait le 4 août, et le 13 ils étaient de retour à St. Paul, où un service fut chanté par M. Belcourt, le lendemain. Aussitôt après le service, ils partirent pour St. Boniface où ils arriverent sur les quatre heures après-midi. Le peuple averti par le son funchre, des cloches, de l'arrivée prochaine du corps, se rendit en foule sur le rivage pour le recevoir. Monseigneur, accompagné de son clerge, vint aussitot en faire la levée solennelle, et le conduisit dans le sanctuaire de la cathédrale et de suite un Libera solennel ful chanté. Le lendemain un service solennel fut chance par M. Belcourt, et le 16 l'église ayant été tendu de noir, Mgr. de Juliopolis, assisté de MM. Belcourt et Mayrand, officia pontificalement et la messe qui avait été exercée en quatre parties par les Sœurs-Grises, fut exécutée à la grande satisfaction de tout le monde. Le corps au moment du service avait été déposé dans une des salles de l'évêché et Monseigneur en fit la levée solennelle au son des cloches. La messe fut suivie du Libera exécuté aussi en quatre parties et après les cérémonies d'usage, le corps fut déposé selon la demande que le défunt en avait faite lui-même, sous les degrés du chœur au sanctuaire. M. Darveau est le premier prêtre décédé dans la mission de la Rivière-Rouge, où n'était mort encore aucun des prêtres qui, depuis vingt-six ans, étaient venus exercer leur zèle dans ces missions. Ce mansieur avait les qualités qui font les bons missionnaires: dévoué, comme nous l'avons dit, pour toute sa vie à la conversion des infidèles, rien ne pouvait ralentir son zèle pour parvenir au grand but. Il était de la tempérance totale, et ne faisait usage ni de thé, ni de café, ni de sucre.

#### BULLETINA.

Mission des RR.PP. Jesuites dans l'Orégon (fin). - Départ du Gouverneur. " Déjà le camp était sur la route du retour lorsque, (circonstance bien remarquable) le 12 mars, Victor, le grand chef, sans raison fort apparente au jugement des autres chefs, se détermine à rebrousser chemin. On le suit. A peine avait-on fait quatre milles que Victor arrive au sommet d'une montagne, qui commandait une grande plaine, s'arrête, regarde et découvre, presque à l'extrémité de l'horizon, quelque chose qui se remue. Tous ceux qui l'entourent s'imaginent d'abord que ce sont des buffles; mais bientôt, les couleurs venant à s'éclaireir, on se persuade que ce sont des biches ; puis, en y regardant mieux, on veit clairement que ce sont des hommes, des hommes à pied, des hommes armés en guerre. Victor, aussi tranquille que s'il ne se fut agi que d'une chasse d'animaux, se détache de la tête du camp, fait faire quelques zigzags à son cheval; les braves accourent. Isaac propose de faire la prière; le missionnaire se prépare à donner l'absolution. "Victor, dit Kiwene," attendons que les Pieds-noirs se montrent là-bas;" et il montre le sommet d'une seconde montagne qui nous couvre à l'ennemi. Jamais posiparticulière, qu'il avait d'autres vues sur lui, ilembrassa l'état ecclésiastique, tien n'avait été plus avantageuse. Les Pieds-noirs étaient à gravir le ver-

s'étendait une plaine immense où il niv avait ni arbres, ni ravins qui pussent leur offrir le moindre rempart. Ils n'étaient que trente-sept et tous à pieds : les Têtes-Plates, au contraire, étaient à c'ieval, tons bien armés, tons braves et conduits par des chefs qui, plusieurs fois seuls, avaient mis en fuite des batuillons semblables à celui qui s'avançait; les Pieds-noirs ne pouvaient donc pas leur échapper. Au moment où tous les yeux étaient fixés sur l'endroit où à chaque instant on s'attendait à voir paraître l'ennemi, deux têtes amies parnissent, mais s'avancent de notre côte à toute bride. Victor, voyant qu'il y a periculum in mora, regarde le missionnaire, montre un visage gai, lève son arme, pousse un cri et part comme un éclair, suivi de tous les braves. A leur aspect les Pieds-noirs esfrayés, jettent ce qui les embarrasse, prennent la fuite; puis, se voyant poursuivis de près, cherchent à se rallier; mais on voit qu'ils ne savent que faire. Les Têtes-Plates les mieux montés précipitent leur course; le coursier de Victor, blessé récomment, ne peut ser ir son ardeur; plusieurs le dévancent. Fidèle Ambroise, Isaac, Ferdinand, Manuel arrivent les premiers. Fidèle ne dit rien; mais son nom de guerre Tellella, qui signifiie la foudre, parle assez haut Ambroise se nomme, et à ce nom qui sait pâlir les Pieds-noirs il ajoute d'une voix terrible: " Ne tirez pas; si vous tirez, vous êtes morts." Au lieu de tirer l'un des Pieds-noirs met son fusil à terre; plusieurs lui tendent les bras; un autre s'avance et lui dit à voix basse: "Je suis de la pente robe, tu peux faire des autres ce que tu voudras;" puis les autres s'approchent en même temps. Sans doute Ambroise pourrait leur refuser la marque de pardon qu'ils sollicitent, et les Têtes-Piates auraient pu en tirer une vengeance éclatante: tant de fois ces perfides avaient porté le deuil dans leurs familles: mais il répugnera toujours au vrai courage de se baigner dans le sang d'un ennemi qui demande grâce, d'un ennemi surtout dont on vient de demander à Dieu la conversion ; d'un ennemi que Dieu ne nous adresse, plus probablement, que parce qu'il a entendu la voix de notre prière; et le ciel d'ailleurs, agissant dans ce moment sur le cœur des plus ardens, il ne leur vient pas à la pensée de vaincre autrement que par la clémence. Ambroise reçoit donc la marque d'amitié qui lui est offerte. Dans ce moment la Robe-noire arrive; tous les Pieds-noirs lui tendent la main. Ministre de la paix plus que personne, il sit ce qu'Ambroise avait sait. En consequence une peau est étendue sur la neige : les chess lui font signe de s'asscoir; ils prennent eux-mêmes place à ses côtés: on cause, on sume, et, pendant que les fumées du calumet réjouissent le ciel, les Piedsnoires et les Tétes-Plates se font mutuellement des présens. Le plus vieux offre au missionnaire une paire de chaussure indienne où se trouve' une croix bleue brodée en relief. Le pauvre idolâtre pensait-il dans ce moment au Quam speciosi pedes de l'Ecriture? Il n'est pas probable; mais ce qui est bien certain, c'est que le plaisir causé par son présent, lui parut si sensible que dès ce moment il sit entendre à l'acceptant que les deux ne devaient plus saire qu'un; et pour en venir à quelque chose de pratique, que ce serait une bien bonne chose si, dans la circonstance critique où il se trouvait la Robe-noire voulait bien réster au milieu d'eux. Le père ayant souscrit à la proposition, et le camp des Têtes-Plates s'étant remis en route, les Pieds-noirs les suivirent... Chemin faisant nous fûmes témoins de deux procédés bien différents. Les Têtes-Plates, vû le mauvais état des chemins, causé par le dégel, prirent en croupe les principaux Pieds-noirs; et deux chefs Pieds-noirs, dont l'un était dans le camp depuis le commencement de la chasse en qualité d'amis, prirent querelle ensemble. La Robe-noire s'étant informé de quoi il s'agissait Ambroise, qui avait tout entendu répondit en montrant l'hôte des Têtes-Plates qui s'appelait Fidèle: "Il parle mal." En conséquence signe fut fait à Fidèle de se taire. Quoique fort courroucé, il se tut sur-le-champ; mais arrivé au lieu du campement, la dispute recommançant comme de plus belle, l'on fut sur le point de voir se rallumer toutes les fureurs de la guerre.

"Je passerai sous silence le fait de quelques individus, désapprouvés par tous les autres, pour en venir au dénoûment qui fut on ne peut plus heureux. Réunis dans la loge du missionnaire les principaux Pieds-noirs fument de nouveau avec le grand chef des Têtes-Plates, et pendant une demi-heure environ-que l'on parle il n'est question que des choses les plus capables d'affermir l'amitié un peu chancelante dont on s'était donné des preuves. Les Pieds-noirs disent que depuis longtems ils attendent une Robe noire : mis lors-

sant opposé. Entre ce versant et les montagnes qui couronnaient l'horizon, s'étendait une plaine immense où il n'y avait ni arbres, ni ravins qui pussent leur offrir le moindre rempart. Ils n'étaient que trente-sept et tous à pieds les Têtes-Plates ne ferontiplus qu'un peuple de frères; que la Prière des Têtes-Plates, au contraire, étaient à c'eval, tons bien armés, tous braves et conduits par des chefs qui, plusieurs fois sculs, avaient mis en fuite des batquillons semblables à celui qui s'avançait; les Pieds-noirs ne pouvaient donc pas leur échapper. Au moment où tous les yeux étaient fixés sur l'endroit où à chaque instant on s'attendait à voir paraître l'ennemi, deux têtes amies, paraissent, mais s'avancent de notre côté à toute bride. Victor, voyant qu'il y a periculum in morâ, regarde le missionnaire, montre un visage gai, leve cheminde Ste. Marie.

"Le 19, sête de St. Joseph, sept jours seulement après le pardon généreusement accordé aux Pieds-noirs, le ciel nous en fait recueillir le fruit dans la visite umicale du grand chef de la petite robe, nomme Teheltes-Mela-Niax 13 c'est-à-dire les trois corbeaux. Tous les chess Tétes-Plates fument avec lui? sous la tente du missionnaire. Ambroise, qui demeure après les autres, lui explique l'échelle catholique; Victor qui l'invite à venir passer la nuit dans sa loge, achève de gagner son cœur, et le lendemain le Pied-noir lui-même apprerd au missionnaire que sa résolution étant de solliciter l'admission deses vingt-huit loges dans la peuplade des Têtes-Plates, il se rendra à Ste. Marie dans ce dessein, vers la fin de la lune actuelle. A l'occasion de cette visite cependant, deux fautes contraires à la justice furent commises par deux Tétes-Plates, dans un moment d'irréflexion; mais la réflexion étant, venue à leurs secours, ils se montrèrent si repentans, avant le départ des Pieds-noirs que, pour peu que ceux-ci eussent pu comprendre combien il est beau de reconnaître un grand tort; on eût pu dire de ceux-ci : O felix culpa! En per mettant celle-ci, peut-être aussi la divine sagesse voulait-elle nous faire comprendre que, quelques bonnes que soient les dispositions actuelles de deux peuplades sauvages, il est difficile néanmoins que la fusion s'en fasse tout à coup sans de graves inconvéniens: chez le sauvage surtout, une étincelle rallume on incendic!

"Dans la nuit du 19 au 20, des Pieds-noirs s'introduisent dans le camp des Têtes-Plates où ils volent einq chevaux. Mais pour les vols l'adversité dans ce moment étoit une grâce, et l'un des voleurs tomba percé de plusieurs balles; heureusement ce malheureux n'appartenait ni au camp de la petite robe, ni au parti de guerre du 12. Rien d'horrible comme des cris sauvages qui se mêlent à la tempête d'une suillade nocturne; excepté cependant les soupirs oppressés qui s'échappent de la poitrine d'un malfaiteur dont l'âme est sur le point de recevoir le châtiment de ses crimes sans que le prêtre, témioin de ses àngoisses, puisse faire autre chose pour son salut que de prier le Père des miséricordes de saire un miracle en sa favour. La générosité est le caractère des Têtes-Plates; le cadavre du voleur devra sa sépulture au brave Ambroise, ches d'une nombreuse samille, et père adoptis de deux en-sans que les Pieds-noirs ont rendus orphelins. C'est le même qui s'était si bien montre dans les assaires précédentes.

"Nous avions prié tous les jours le Sacré-Cœur de Jésus et la Ste. Vierge, et c'est le premier vendreditet le premier samedi de mars giravaient eu lieu les deux premiers et les deux plus beaux jours de la grande chasse. Nous avions prie le patron des chasseurs et notre chasse avait été relativement fort bonne. Nous avions prié le modèle des braves, et nos braves ne s'étaient peut-être jamais montrés si grands: Nous avions prié l'Apôtre des Indes pourla conversion des idolâtres, et deux partis de Pieds-nous, l'un qui tombe entre nos mains. l'autre qui nous visite ne se séparent de nous qu'en disant : "Nous le promettons, la prière des Têtes-Plates sera désormais la nôtre." Enfin nous avions priè le guide des voyageurs, et pendant le voyage qui avaît été long, malgré plus de cent chutes sur la glace, 'ou sur le flanc des rochers, aucun accident grave n'était arrivé.-Peut-être, pour la première fois, pas une personne n'était morte pendant la chasse; nussi, frappé d'une protection si visible, tout le camp s'efforça-t-il d'en témoigner au ciel sa reconnaissence par une bonne communion. Le dernier dimanche de la chasse, qui était celui de la Passion, 103 personnes s'approchèrent de la sainte Table. Le soir on planta une croix pour perpetuer la mémoire d'un si beau jour.

nouveau avec le grand chel des Tetes-Plates, et pendant une demi-heure environ que l'on parle il n'est question que des choses les plus capables d'afferpas voulu se confesser, dont une vieille qui ne s'était pas confessée depuis le partême. Le lendemain de la communion générale, qui était le jour de Pieds-noirs disent que depuis longtems ils attendent une Robe noire; que lors-L'Annonciation, le missionnaire la rencontra sur le chemin, tombée de sou

cheval, et tout heureuse de n'avoir qu'une jambe cassée; car son cheval, ayant pris le mors aux dents, s'était précipité avec elle depuis le haut d'une montagne jusqu'au milieu de la plaine où elle était. " Voyez-vous, disaient les passans, elle n'avait pas voulu aller trouver le prêtre pour se confesser; à présent il faut bien qu'elle le sasse," et en esset cette course, cette chute, cette fracture, la remontrance qui lui fut faite à cette occasion, lui ayant ouvert les yeux sur son infidélité, elle méla des larmes de repentir à celles que lui arrachait la douleur, et commença, au lieu même de sa chute, une bonne confession. Cet accident, qui en rappela plusieurs autres semblables, ne contribua pas peu à confirmer la peuplade dans la foi, que Dieu n'attend pas toujours après la mort pour faire éclater sa justice. Ainsi en rentrant à Ste. Marie ceux qui s'étaient négligés dans l'accomplissement de leurs devoirs, revenant avec la résolution de s'amender, et ceux qui, par leur fidélité, avaient mérité les faveurs du ciel, se sentirent plus que jamais le désir de ne rien faire qui pût en suspendie le cours.

L'automne suit l'été d'un air tranquille et sage : Sans être vieux encore, il n'est plus au bel age : De la jeunesse en lui, les feux sont amortis,

Même on peut sur son front compter des cheveux gris.

DESANTAGE. (les Métam.) -Nous apprenons que Son Excellence lord Metcalfe part demain pour Boston, s'ambarquant sur le steamer du 1er. décembre pour l'Angleterre. La cruelle maladie dont lord Metcalfe est atteint et qu'il supporte depuis longtemps avec un courage vraiment extraordinaire, le force aujourd'hui a laissor les rènes du gouvernement et à retourner en Europe. Par suite, l'administration de la province jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur, est remise entre les mains de lord Cathcart, commandant général des forces britanniques dans l'Amérique Septentrionale.

Les dons généreux et multipliés que Sa Seigneurie, le Baron de Fenhill, n'a cessé de faire depuis son arrivée dans le pays, seront un monument de la bonté de son cœur et des intentions bienveillantes qui l'animaient envers tous les sujets de Sa Majesté sans distinction d'origine ni de religion.

#### **⇒**1818 **∰** 18161⊂ NOUVELLES RELIGIEUSES. FRANCE.

-Après huit mois de sejour à Rome, où M. l'abbé Estrade s'était rendu investi de la confiance de Mgr. l'archevêque; pour procéder aux premières informations à faire dans la cause de la canonisation de la vénérable Germaine Cousin, ce pieux ecclésiastique est rentre à Toulouse, après avoir obtenu tout ce que les vœux impatiens des ndèles de notre diocèse et des contrées voisines pouvaient se permettre de voir se réaliser, dans une question où la prudence de la Congrégation des Rits déploie tant de sages lenteurs et de précautions bien entendues. Nous reviendrons prochainement sur la cause de la béatification de la vénérable Germaine Cousin, en indiquant les formalités ultérieures qui devront être remplies, et que nous ne pûmes qu'indiquer dans notre article sur ce procès de canonisation, inséré dans notre numero du 21 janvier dernier. Ami de la Religion. ALLEMAGNE.

-Un journal catholique d'Allemagne nous donne la consolante assurance, que le professeur et docteur Binder de Louisbourg (Würtemberg), auteur de l'ouvrage si remarquable; Le protestantisme dans sa dissolution intérieure, et depuis blen des années intime ami du docteur Hurter, embrassera prochainement la soi catholique. Matériellement parlant, l'Eglise ne gagne rien aux conversions, comme ne elle perd rien aux apostasies'; mais moralement elle gagne plus à l'acquisition d'hommes de la science et du caractère de ces deux illustres neophytes, que n'a pu lui enlever l'apostasie de quelques prêtres que leurs vices connus ont portes à déserter sa sainte bannière pour s'agréger au rongisme, et par lui aux amis des lumières.

#### **--**0:3 **⊗** ⊗loke NOUVELLES POLITIQUES CANADA.

Accident déplorable.-L'ouragan du 2 courant a enlevé à la paroisse de St. Jean, île d'Orleans, un de ses plus respectables citoyens, Hubert Fortin, pilote, noyé à la rivière Ouelle avec un jeune homme nomme Frs. X. Dugal, fils du capitaine Dugal. Ce respectable pilote laisse pour déplorer sa perte une épouse et trois enfants en bas âge.

Il n'est pas dans toute la province une seule paroisse qui soit aussi souven affligée par les-accidents arrivés sur mer que la petité paroisse de St. Jean Presque toutes les tempétes en plongent les citoyens dans le deuil. les noms des malheureux qui ont eu les flots pour tombeau depuis 1832. La plus grande partie des victimes de l'élément destructeur sont de respectables pilotes. Dans le cimitière du lieu à peine lisons-nous, sur les monuments élevés à la mémoire des morts, les noms de deux ou trois de ces hardis navigateurs qui soient morts tranquillement au milieu de leur famille.

1832.—Jean Roussel, Joseph Paquet, Antoine Roussel, Frs. X. Genest.

1834.—Joseph Lavarrière.

53 .

1836 .- Pierre Forbes, Gilbert Fortier, Joseph Plante. .

1837.—Magloire Paquet, Michel Forbes. 1838.—Joseph Curodeau, George Gunest, Joseph Descombe, Joseph Emond, Ant. Gobeil.

1839.—Etienne Thivierge, Frs. Curodeau, Joseph Jahan, Jean Jahan, Thomas Jahan, Gabriel Pepin, Pierre Pepin, Joseph Royer, Frs. Royer, Pierre Royer, Louis Servant, Frs. Pouliot, Frs. Dupuys, Pierre Dupuys, Laurent Paquet, George Paquet, Moyse Pepin, Jacob Pedic, Edouard Ignace. Jean Pouliot, Thomas Pouliot, Joseph Gobeil, Thomas Tremblay, Amb. Pa-

quet, J. B. Turcot, Cécile Gosselin.
1841.—Pierre Crépeau, Octave Gobeil.
1842.—J.-B. Servant, Magloire Crépeau.

1844.—Ant. Blouin. 1845.—Hubert Fortin, Frs. X. Dugal.— .. Idem. Infanticide. —Un jury d'enquête sur le corps d'un enfant nouveau-né, à Montréal, vient de rendre le verdict qui suit: "La dite enfant a été volon-

tairement et intentionnellement suffoquée par sa mère, Bridget Cloone." La mère dénaturée est en prison. Idem. 

### BEAU TRAIT DE PROBITE.

Suite et fin.

Les vacances allaient commencer, le concours pour la distribution des prix avait été brillant, et le linsard voulut que madume de Villare. reçut le même jour le paiement du trimestre de toutes ses élèves Caroline proposa à sa sœur de donner à chacun de leurs créanciers, qui étaient au nombre de cinq, une partie de ce qui leur était du Madame de Villars avait consenti à cet arrangement ; mais malheu. reusement deux des plus importuns se présentèrent chez elle pendant l'absence de sa sœur. Sa fierté avait eu tant à souffrir de l'if.convenance de leurs procédés, qu'elle ne put résister au plaisir de s'acquitter envers eux, et elle resta sans un seul denier.

Ils répandirent bientôt la nouvelle parmi leurs confrères que madame de Villars avait soldé le montant de leurs mémoires. M. Grivel, le tapissier, qui jouissait à juste titre d'une haute réputation de probité et d'intégrité, et qui s'était abstenu par délicatesse de former une seule demande à madame de Villars, fut blessé qu'elle n'eût pas témoigné le désir de lui offrir au moins un léger à compte, et il se rendit chez elle avec la ferme résolution de ne plus lui accorder le moindre délai, dût-il, pour être payé, avoir recours aux moyens les plus rigoureux,

Au moment où il se présenta chez madame de Villars, il put juger à la pâleur qui se répandit sur ses traits et à l'air de consternation de su jeune sœur, qu'elle était hors d'état de satissaire à sa demande. Cependant il la lui formula, mais d'une voix rendu presque inintelli-

gible par l'émotion qu'il éprouvait.

" Je regrette, monsieur, dit madame de Villars, que vous ne vous soyez pas présenté quelques jours plutôt, j'aurais pu vous remettre une partie de ce qui vous est dû; maintenant cela m'est impossible, je ne possède pas une seule guinée."

M. Grivel voulut répondre, mais en voyant les traits décolorés de madame de Villars, il s'arrêta et s'écria involontairement : " Mademoiselle Caroline, madame votre sœur se trouve mal, faites-lui respirer des sels.

-Tu en trouveras dans le tiroir de ma chiffonnière, " dit madame de Villars d'une voix faible, et elle remit la clef à sa sœur.

Ce tiroir était le seul qui sût constamment sermé à cles, et Caroline fut étonnée de le trouver en désordre : des échantillons d'étoffes de soie, de mousseline, se trouvaient melés avec des plumes, des pinceaux, des manuscrits et des boîtes pastilles. Mais Caroline cherchait en vain un flacon de sels, lorsqu'elle aperçut un petit sac qu'elle s'empressa d'ouvrir ; elle y trouva en effet un flacon ; mais, à son grand étonnement, elle aperçut plusieurs billets de banque, ainsi qu'un rouleau de pièces d'or.

Dès que le premier moment de surprise sut passé, Caroline, ne doutant pas que cette somme n'est été oubliée par sa sœur, se hata

de la lui porter,

" Chère sœur, lni dit-elle en entrant, voici ce que j'ai trouvé, cela te soulagera plus que des sels, puisque tu pouras, je crois, acquitter entièrement ce que tu dois à M. Grivel.

-Qu'as-tu suit, monensant? s'écria madame de Villars ; pourquoi

avoir touché à ce sac ? cet argent ne m'appartient pas.

-Il n'est pas à toi?" dit Caroline, et de grosses larmes inondèrent ses joues.

" Non, mon enfant, cesse de verser des pleurs, et écoute-moi : Tu te souviens sans doute de m'avoir entendu parler de madame Spencer, semme du banquier de ma famille : j'allai la: voir quelques jours avant sa mort. " Chère Pauline, me dit-elle, j'ai une prière à vous faire. Vous savez que mon fils unique, ne d'un premier maringa

est dans les Indes orientales. Sa fortune est médiocre; voici le fruit | pendant résister au désir de revoir leur patrie. Elles fixèrent leur de mes économies, je vous les remets : placez-les comme vous le départ au moins suivant; jugerez le plus convenable dans l'intérêt de mon pauvre Adolphe. jugerez le plus convenable duns l'intérêt de mon pauvre Adolphe. Vous êtes bien jeune encore, mais je connais assez la délicatesse et la noblesse de vos sentiments pour être sûre que je ne puis confier cette somme en de meilleures mains. Rappelez-vous seulement que, pour des ruisons de samille, ce dépôt doit rester un secret inviolable : si mon fils cessuit de vivre, ces deniers vous appartien- et d'accepter un souvenir de leur attachement ; ensuite elles dépodraient 19, 32 - 2,61

Eh bien, ma sœur, qu'est devenu ce jeune homme ? ...

-Je l'ignore... Je fus assez heureuse pour placer ces fonds d'une manière avantageuse. Depuis dix ans qu'ils sont entre mes mains, ils ont été considérablement augmentés par les intérêts composés; et l'argent que tu viens de trouver est le montant du sémestre échu; il doit être, placé ces jours-ci et augmenter ainsi le capital.

وعيقرالها تجهداها أنوا بمناصعه وأنوا وأروا وفاررا

et le remettre plus tard?

Non, mon enfant, un dépôt est une chose sacrée ; et si des malheurs imprévus ou un défaut, d'ordre peuvent contribuer à la perte de sa propre fortune, il n'est permis dans aucun cas de toucher à celle qui nous a été confiée. Lors même que M. Grivel, que j'ai rendu involontairement témoin de cette scène, eut fait saisir et vendre tout ce que je possède, eût-il même poussé la rigueur jusqu'à me priver de la liberté, la satisfaction intérieure que j'aurais éprouvée, de n'avoir pas trahi, la confiance que l'on m'a accordée m'aurait soutenue dans mes peines, et la certitude d'avoir rempli un devoir sacre, m'aurait fait soumettre avec résignation aux épreuves qu'il auruit plus la Providence de m'envoyer.

O ma bonne et chère sœur, s'écria Oaroline, combien je suis

reconnaissante de la leçon que tu viens de me donner! Puisse Dieu m'accorder la grâce d'imiter un si bel exemple. Nul doute qu'il daignera jeter sur nous un regard de miséricorde. Je vais reporter cet

argent dans le tiroir, puisqu'il ne nous appartient pas.

-Oui, mademoiselle, emportez-le, dit M. Grivel, en essuyant les larmes d'admiration qui mouillaient ses yeux. Et vous, madame, daignez agréer l'expression des sentiments de vénération que m'inspire votre conduite. Permettez-moi d'être votre seul créancier, et de vous faire l'avance de la somme qui vous est nécessaire pour zolder les autres fournisseurs."

Madame de Villars accepta cette offre avec reconnaissance.

M. Grivel ne se crut pas obligé de taire le beau trait dont il avait été témoin. En peu de temps le bruit s'en répandit dans Londres. La conduite de madame de Villars excitant l'amiration générale, c'était à qui lui confierait ses enfants; et bientôt sa maison fut dans un tel état de prospérité, qu'elle put remettre à M. Grivel, non-scutement ce qui lui était dû pour ses fournitures, mais encore les fonds qu'il uvait si généreusement mis à sa disposition.
Trois années s'étaient écoulées sans amener aucun événement

remarquable dans la position des deux sœurs, l'orsqu'un jour un étranger se fit annoncer chez elles sous le nom du comte de Derby.

"Madame, dit-il en s'adressant à madame de Villars, je suis le sils de seu madame Spencer. A son lit de mort elle écrivit une lettre qu'elle charga mon tuteur de me remettre dès que j'aurais atteint ma majorité. Cette lettre m'a été donnée il y a plusieurs années, elle in énjoignait de me rendre auprès de vous, madame, qui êtes dépositaire des dernieres volontés de ma mère. Il y a sept ans, à mon arrivecten France, nouvelle patric de ma samille, j'appris que vous veniez de partir pour l'Angleterre, et que votre nom était inscrit sur la liste des émigrés. Mais la paix qui vient d'être signée ayant rétabli les communications entre les deux, pays, j'ai pu, pour obeir aux ordres de ma mère, me rendre auprès de vous.

—Je suis heureuse, reprit madame de Villars, de pouvoir vous restituer le dépôt qui m'a été confié par madame votre mère." En disant ces mots elle ouvrit un secrétaire et remit à M. Derby un paquet contenant des inscriptions sur l'Etat. Ce dernier, au comble de la surprise, sollicita vivement uue explication que madame de Villars se hata de lui donnér, et peu d'instants après il prit congé

Deux mois s'étaient écoulés depuis le départ de M. Derby, lorsqu'elles requrent de lui une lettre datée de la France, dans laquelle il s'empressait de leur apprendre qu'il avait été assez heureux pour obtenir la restitution de leur sortune; il les engagenit à venir promptement en prendre pessession, et il terminait en les assurant de sa profonde et éternelle reconnaissance.

Madame de Villars et Caroline, quoique trés-affectées de quittor des élèves auxquelles elles étajent tendrement attachées et un pays où elles avaient requ tant de témoignages d'intérêt, ne purent ce-

s'empara des jeunes demoiselles confiées à leurs soins, et peu de jours avant celui qui devait les séparer d'elles, les élèves entrèrent dans le cabinet de madame de Villars qui causait tranquille ment avec sa sœur, et la prièrent d'écrire son nom dans leurs album sèrent à ses pieds une corbeille qui contenait différents ouvrages de leurs mains, faits avec le plus grand soin: 14 14 14 14 14 14

Quinze jours suffirent à madame de Villars pour terminer les préparatifs de son départ, et pour assurer l'avenir de son établissement elle se sépara ensuite avec douleur de ses élèves, et quitta na pays

où elle avait trouvé tant de consolations.

oit être place ces jours-ci et augmenter ainsi le capital. Madame de Villars, après avoir débarqué à Calais, se rendit à -Mais ma sœur, ne pourrions-nous pas nous en servir maintenant l'aris. M. Derby attendait ces dames et il s'empressa de les conduire à leur hôtel. En voyant Caroline il avait ressenti pour elle ce sentiment irrésistible qu'inspire toujours la vertu:

Un penchant, mutuel, dont madame de Villars était la confidenie,... la détermina bientôt à consentir à une union qui, basée sur des principes solides et le sentiment d'une mutuelle reconnaissance, offrait un gage assuré d'un bonheur qui ne s'altéra jamais.

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,

Prix: £1 la grosse; 2 schellings la douzaine. 7 Novembre 1845.

#### E O T V L C

A L'USAGE DES

ECOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES, A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignes viennent encore de reduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en sournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'en réduire encore les prix de jour en jour, ils s'engagent à les vendre ACINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHE QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.

E.-R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No.-3, ? 6 novembre 1845.

#### -0-ORNEMENS D'EGLISE. ATTENDUS TRES PROCHAINEMENT.

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne UN ASSORTIMENT TRES VARIÉ d'ornemens et d'étosses d'Eglise, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens saits en Europe, et les différents genres d'étoffes à saire consectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Eglise.

Montréal, 15 septembre 1845.

# GARNITURE COMPLETE

(En drap d'argent broché en or fin relevé.) A VENDRE.

LE Soussigné vient de recevoir et offre à des PRIX réduits, UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

6 6 avec croix sur fond d'argent bruni, (hi-" sant), broché en or, relevé et tout ditto ditto ditto ditto 2 DALMATIQUES. Fond ditto · ditto ditto ORFROIS ditto ditto UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une

GLOIRE or chargent. 148 ( LE CHAPERON, porte, un Cœur de Marte " or et argent N. B. Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait soil-

lir avec beauconn d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni. S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassaw

New-York:

# AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTREAL CHEZ LES SŒURS GRISES (HOPITAL-GENERALE)

A QUEBEC " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.

A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accelérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir. lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église, ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Etablissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des Etats-Unis et

de ce pays.

Pour plus amples details, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GENERAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de pluire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

DE DRAP D'OR ET D'ARGENT. SATINS DE DIVERSES COULEURS. DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT. ORFROIS DE DALMATIQUES

" CHAPES.

—— DE PLUS——

CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES, ÉTOLES PASTORALES "

SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR. BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS. GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ETOLES.

FRANGES ET GALONS OR FIN

or MI-FIN,
Sole Jaune et Blanche.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GENERAL n'étant que de concentrer les ordres de ce diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le prétère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importes au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés si on le désire, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GENERAL.

J. C. ROBILLARD, 32, Beaver St.

New-York.

#### ATELIER DE RELIEUR. CHAFELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieursdu CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien vouluieur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MAR-CHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MA-ASIN DE LIVRES D'ECOLES à l'usages des FRERES de la Doctrina Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

ILS sont prets à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PAR-TAGE des OUVRAGES.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montreal, 19 juin 1845.

#### V. BRASSART,

PROFESSEUR DE CLARINETTE, ELÈVE DU CELÈBRE STRADIO,

Ex-Professeur du Prince de Chimay, en Belgique.

RECEMMENT arrivé en cette ville, à l'honneur d'informer les amateurs de la MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE qu'il est prêt à faire des ELEVES, soit pour la Musique Vocale, pour la Clarinette ou pour former des Bandes Musicales. Il ira danner des leçons à domicile. S'adresser, rue St. Constant, No. 150, faubourg St. Laurent, maison de M. John Rafter, 4ème. porte en montant la rue.

11 novembre 1845.

### PROSPECTUS

## PUBLICATION D'UNE NOUVELLE CARTE GEOGRAPHIQUE

# CANADA

ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c

PAR

JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des urrangemens pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prosvectus suivant:

PLEINEMENT convainéu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'Auteur, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laboricusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délinéation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'erreneuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des Etats limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par

le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délinéation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 × 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'Auteur a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a cu recours à des document dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été récueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des 'informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des Etats-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en seuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par ettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
Libraire, No. 115, rue Notre-Dume.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procuront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

#### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les Mélanges se publient deux fois la semaine, le Mardiet le Fendreci Le prix del abonnement, payable d'avance, est de Quatre plastres pour l'année, et cinq plastres par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrite au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez

MM. Fabre et Lernouon, libraires de cette ville.

Prix des annonces. -Six lignes et au-dessous, Ire-insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 74d.
Dix lignes et au-dessous, Irc-insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, Ire-insertion parligne, 4d.
Chaqueinsertion subséquente, 1d.

PROPRIETE DE JANVIER VINET, PRETRE.